

Les enfants nous rendent traditionalistes

jeudi 27 janvier 2011
par REISO

La recherche récente montre que la transition à la parentalité, en plus d'autres conséquences que l'on thématise plus facilement, s'avère être un point de rupture dans les parcours de couples [1]. Elle les ramène au modèle traditionnel de la famille avec la composante cruciale du retrait – partiel ou complet, temporaire ou définitif – de la femme du marché de l'emploi et donc aussi avec sa dépendance économique et sociale de son partenaire.



Repères chiffrés

L'analyse des parcours de vie entre la famille et la profession (considérant la période d'âge de 16 à 64 ans) fait ressortir deux types de trajectoires masculines et quatre féminines.

- ▶ **Une claire majorité des hommes** (72%) suivent le modèle classique de l'emploi à plein temps après la formation initiale jusqu'à la retraite. Une autre proportion, non négligeable (28%), ne suit aucune trajectoire typée.
- ▶ **Chez les femmes**, on trouve également un modèle de plein emploi ; il concerne 34% des parcours femmes, surtout celles qui n'ont pas d'enfants. Les trois autres modèles féminins, par contre, n'existent pas chez les hommes et reflètent tous, à des degrés variables, l'assomption prédominante du travail familial par la femme : le départ définitif au foyer (13%), l'interruption professionnelles avec reprise ultérieure à temps partiel (30%) et la réduction rapide au temps partiel (23%).

La transition à la parentalité ou le traditionalisme familial retrouvé

Dans une recherche dont l'exploitation est encore en cours, appelée "Devenir parent", nous nous sommes penchés plus attentivement sur cette transition. Il est trop tôt pour un véritable résumé des résultats mais quelques premiers constats sont possibles :

1. Les jeunes couples qui deviennent parents partagent assez largement la valeur de l'égalité entre hommes et femmes.
2. Au cours de la grossesse, leurs intentions concernant la répartition des tâches familiales reflètent assez fidèlement ces convictions de valeur.
3. Leurs pratiques après l'accouchement ne correspondent ni à ces valeurs, ni à leurs intentions premières, mais avant tout à la nouvelle situation marquée par la présence d'un bébé ; elles vont dans le sens de la répartition traditionnelle des tâches quelles que soient les intentions préalables.
4. Le décalage ainsi né entre valeurs et pratiques tend à être réduit dans un deuxième temps par l'adoption des normes et des valeurs personnelles qui évoluent alors, à leur tour, vers plus de traditionalisme.

Contre leur gré ?

Quelles peuvent être les raisons de cette situation apparemment paradoxale où les gens ne font pas ce qu'ils semblent vouloir faire ? L'interprétation que nous retenons, non seulement des résultats d'enquête chiffrés, mais aussi des explorations qualitatives que nous avons faites en parallèle, est que les couples arrivent dans leur nouvelle situation de parentalité sans avoir suffisamment anticipé les problèmes pratiques qu'elle leur pose quant à l'ampleur et la répartition des charges.

Pour la plupart d'entre eux, la seule réponse praticable est la réduction du temps de travail professionnel par l'un des deux partenaires, et c'est en général la femme qui le fait. Cette situation correspond au modèle des statuts maîtres sexués qui caractérise une version atténuée du modèle familial traditionnel, aussi dit « bourgeois » qui était basé sur une ségrégation sexuelle stricte des rôles et tâches familiales. La version modernisée assigne toujours les femmes prioritairement aux travaux familiaux, les hommes à l'emploi pour gagner les finances du ménage, mais laisse aux deux la possibilité de participer à d'autres champs d'action dans la mesure où cela n'interfère pas avec l'assignation prioritaire.

Les institutions qui encadrent la vie quotidienne des individus et des couples fonctionnent selon des rythmes et des logiques qui exigent la disponibilité d'une personne adulte par ménage pour s'occuper des achats, des contacts médicaux et administratifs, de l'enfant. Placés devant le choix de savoir qui des partenaires réduit son travail rémunéré, lui, elle ou les deux, les couples optent en général pour elle (ou contre elle – c'est selon...), ne serait-ce que parce que le salaire féminin (et donc la perte de revenu en cas de sa réduction) est le plus souvent inférieur au salaire masculin, mais aussi parce que les occupations typées "féminines" permettent souvent une souplesse des horaires que leurs pendants "masculins" ignorent.

N'oublions cependant pas que cette souplesse se paye en général par l'absence de perspectives de formation continue, de promotion, par des salaires modestes et par une diminution de l'employabilité ultérieure des femmes qui souhaiteraient retourner à la vie professionnelle. Sans le viser explicitement, ce dispositif institutionnel hétéroclite dans son ensemble désigne de facto les femmes et non les hommes pour assumer le travail familial.

Pour une politique des temps sociaux

Un dispositif frappé d'inégalité peut effectivement résoudre des problèmes réels dans l'organisation sociale, mais il s'agit alors d'une solution injuste, en principe anticonstitutionnelle, et finalement peu durable vu les tensions et les conflits qui en résultent ; le bien-être des enfants est placé en rivalité avec celui des mères, la solution d'un problème en crée un autre.

Si l'on souhaite éviter cet écueil, on est obligé de chercher des aménagements institutionnels qui déchargent les parents, que ce soit sous forme d'une meilleure disponibilité de moyens de prise en charge extra-familiale, d'un raccourcissement généralisé des heures de travail, d'une plus grande flexibilité des heures d'ouverture des magasins et services sans péjoration des conditions de travail pour les employés, et des allocations de parentalité.

Une véritable politique des temps sociaux est nécessaire, ensemble avec quelques moyens et des structures. Même le taux de natalité dont on plaint souvent le bas niveau pourrait augmenter dans la mesure où notre société cesserait de résoudre le problème de la prise en charge des enfants pour l'essentiel sur le dos des mères.

René Levy, professeur honoraire, Institut des sciences sociales, Université de Lausanne

- ▶ Sur le PNR60 Egalité entre hommes et femmes, **voir cette page de REISO** <<http://www.reiso.org/revue/spip.php?breve508>>.
- ▶ Sur *Devenir parent*, voir **cette page du site de l'UNIL** <<http://www.unil.ch/labopavie/page70293.html>>.

[1] Widmer, Eric, René Levy, Raphael Hammer, Alexandre Pollien and Jacques-Antoine Gauthier. 2003). Entre standardisation, institutionnalisation et sexuation : une analyse des trajectoires personnelles en Suisse. *Revue suisse de Sociologie*, 29(1) : 35-67, et Levy, René, Jacques-Antoine Gauthier and Eric Widmer. 2006. Entre contraintes institutionnelle et domestique : les parcours de vie masculins et féminins en Suisse. *Revue canadienne de sociologie*, 31(4) : 461-89.